

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUBEDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUBEDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Marché 03/180U - Fourniture et maintenance du serveur de développement UNIX - Transfert de marché et modification des indices d'ajustement des prix - Avenant n°1 - Autorisation de signer

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par marché 03/180U notifié le 23 mai 2003, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié au groupement composé de la société MEDASYS Infrastructure et Services (mandataire) et de la société IBM membre du groupement, la fourniture (lot 1) et la maintenance des matériels et logiciels (lot 2) du serveur de développement UNIX pour les montants suivants :

- lot n°1 : 57 810,88 € HT, soit 69 141,81 € TTC
- lot n°2 : 53 792,00 € HT, soit 64 325,23 € TTC

La durée du marché est de 5 ans à compter de la date d'admission des matériels et logiciels, soit le 23 septembre 2003.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été informée de la fusion absorption de la société MEDASYS Infrastructure et Services par la société MIBS Infrastructure et Services. Cette dernière a pris en charge la totalité des éléments actifs et passifs de la société MEDASYS depuis le 1^{er} juillet 2005.

La société MIBS Infrastructure et Services présentant toutes les garanties pour exécuter la prestation dans les mêmes conditions que le titulaire initial, il y a lieu de conclure un avenant pour transférer le marché 03/180U au groupement comprenant la société MIBS Infrastructures Services en tant que mandataire et la société IBM en tant que membre du groupement.

Les pièces justificatives nécessaires à la rédaction de l'avenant ont été fournies, à savoir :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2005 approuvant la décision de fusion absorption
- Extrait Kbis en date du 02 juin 2005
- Journal d'annonces en date du 30 mai 2005
- Relevé d'identité bancaire de la société
- Le relevé d'identité bancaire du groupement

Par ailleurs, par communiqué publié au Bulletin Officiel de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes du 15 juin 2004, il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices « produits et services » (PSD). Ceux-ci cessant d'être calculés et publiés après la valeur du mois de juillet 2004, il est nécessaire de les remplacer par d'autres références représentatives des coûts de la prestation.

En conséquence, il convient de modifier la formule d'ajustement des prix du marché 03/180U (article 4.2 « ajustement des prix » du CCAP 2 du lot n°2) par disparition de la référence à l'indice PsdD. La formule devient la suivante :

$$P = P_0 (0,20 + 0,80 \text{ Syntec} / \text{Synteco})$$

P = Prix ajusté

P₀ = Prix initial

Synteco = Indice SYNTEC au moment de la notification du marché

Syntec = dernier indice connu à la date anniversaire du marché publié au Moniteur des Travaux Publics.

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Le projet d'avenant est consultable par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13^{ème} étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine, en application des articles 2121 12 et 13 du Code des Collectivités Territoriales.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M le Président à :

- signer l'avenant n°1 au marché 03/180U ayant pour objet d'une part, le transfert du marché de la société MEDASYS Infrastructure Service à la société MIBS Infrastructure et Services et d'autre part, le changement de la formule d'ajustement des prix de l'article 4.2 du CCAP2,

- signer tout document nécessaire à la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
12 AVRIL 2006**

